Informations de base

1996/0167(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Soutien aux producteurs de certaines cultures arables: assouplissement des sanctions (modif. règl. 1765/92/CEE) **Subject** 3.10.14 Soutien aux producteurs, primes et aides agricoles	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural	HALLAM David John Alfred (PSE)	03/09/1996

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	2025	1997-07-22
Agriculture et pêche	1959	1996-10-28
Agriculture et pêche	1946	1996-09-17
Agriculture et pêche	1980	1996-12-17
Agriculture et pêche	2018	1997-06-23
Agriculture et pêche	1995	1997-03-17

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
25/06/1996	Publication de la proposition législative	COM(1996)0175	Résumé
15/07/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
17/09/1996	Débat au Conseil		Résumé
19/11/1996	Vote en commission		Résumé
19/11/1996	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0378/1996	

13/12/1996	Débat en plénière		
17/12/1996	Débat au Conseil		
17/03/1997	Débat au Conseil		
22/07/1997	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
22/07/1997	Fin de la procédure au Parlement		
24/07/1997	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1996/0167(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 043
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/4/08056

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0378/1996 JO C 380 16.12.1996, p. 0004	19/11/1996	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0707/1996 JO C 020 20.01.1997, p. 0369-0401	13/12/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1996)0175  JO C 243 22.08.1996, p. 0003	25/06/1996	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 1997/1422
JO L 196 24.07.1997, p. 0018 Résumé

Soutien aux producteurs de certaines cultures arables: assouplissement des sanctions (modif. règl. 1765/92/CEE)

1996/0167(CNS) - 17/09/1996

Le Commissaire Fischler a présenté la proposition de modification, faisant suite à la demande du Conseil de novembre 1995.

Soutien aux producteurs de certaines cultures arables: assouplissement des sanctions (modif. règl. 1765/92/CEE)

1996/0167(CNS) - 13/12/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. David HALLAM (PSE, UK), le Parlement européen a approuvé la proposition de modification du régime de soutien aux producteurs de certaines cultures arables. Il estime nécessaire de supprimer le gel extraordinaire des terres et a donc adopté un amendement allant dans ce sens.

Soutien aux producteurs de certaines cultures arables: assouplissement des sanctions (modif. règl. 1765/92/CEE)

1996/0167(CNS) - 25/06/1996 - Document de base législatif

OBJECTIF : la proposition de règlement du Conseil vise à assouplir le régime des sanctions en cas de dépassement des superficies de base et à accorder la possibilité de créer des sous-superficies de base dans une surface de base nationale. CONTENU : en premier lieu, la proposition vise à exonérer les Etats membres des sanctions financières suite à des dépassements lorsque ceux-ci sont la conséquence de situations climatiques exceptionnelles. Cette mesure s'applique dès la récolte 1995 et concerne les dépassements constatés en Espagne. Le coût de cette mesure pour le budget 1996 est de 143,6 Mio ECU. En deuxième lieu, la proposition autorise les Etats membres qui décident de créer une ou plusieurs superficies de bases nationales, subdivisées éventuellement en sous-superficies de base, à concentrer les sanctions éventuelles partiellement ou totalement sur une ou plusieurs de ces sous-superficies de base sans qu'en aucun cas cette répartition ne conduise à une diminution de sanction au niveau national.

Soutien aux producteurs de certaines cultures arables: assouplissement des sanctions (modif. règl. 1765/92/CEE)

1996/0167(CNS) - 22/07/1997 - Acte final

OBJECTIF: modification du règlement 1765/92/CEE instituant un régime de soutien aux producteurs de certaines cultures arables -Sanctions. MESURE DE LA COMMUNAUTE: règlement 1422/97/CE du Conseil. CONTENU: les modifications introduites par le Conseil visent à: - étendre la portée de l'exonération actuelle de sanctions en raison de conditions climatiques exceptionnelles en accordant une dérogation partielle ou totale aux réductions de l'aide octroyée pour les cultures arables aux producteurs affectés; - permettre aux Etats membres de concentrer tout ou une partie des sanctions, applicables en cas de dépassement des superficies de base sur les sous-superficies où un dépassement a eu lieu. ENTREE EN VIGUEUR: 31/07/1997.